De: **Bona Mariano** mariano.bona@wanadoo.fr
Objet: Algérie : rapport Benjamin Stora : réactions en Algérie
Date: 29 janvier 2021 à 16:36
À: Mariano Bona mariano.bona@wanadoo.fr

Bonjour,

Voici les premières réactions en Algérie vis à vis du rapport de Benjamin Stora. Je pense comme l'ancien ministre de la communication et de la culture que le rapport Stora ne prend pas en compte la principale demande historique des Algériens. Encore une fois, quelle cohérence y-a-t-il pour le pouvoir français d'affirmer vouloir faire un travail d'histoire et de mémoire, à reconnaître les crimes de la colonisation tout en refusant de formuler des excuses officielles ? Sans nier qu'il y a des avancées dans le rapport remis, elles sont en-deça de la période et de ce qu'il était possible de faire, car je suis convaincu que les nostalgiques de l'Algérie française sont une petite minorité, très inférieur à celles et ceux qui souhaitent pouvoir dépasser le passé pour construire des rapports de solidarité et de coopération.

A bientôt,

Mariano

==========

https://www.elwatan.com/a-la-une/la-passion-ravivee-sur-les-deux-rives-24-01-2021

El Watan.com

HISTOIRE

Rapport de Benjamin Stora sur la mémoire : La passion ravivée sur les deux rives

PHOTO : D. R.
Abdelghani Aichoun
24 janvier 2021 à 10 h 52 min
1501

La question mémorielle entre l'Algérie et la France suscite toujours des réactions de part et d'autre de la Méditerranée. Le rapport rédigé par l'historien Benjamin Stora, au président français, Emmanuel Macron, a été largement commenté par les Algériens, même si jusque-là les autorités n'ont pas encore réagi. En France, les médias en ont largement fait écho.

L'historien français, Benjamin Stora, a soumis, dans le rapport qu'il a remis mercredi dernier au président français, Emmanuel Macron, une série de préconisations en vue de régler la question mémorielle entre l'Algérie et la France. Néanmoins, il n'est pas question, dans ce document, pour la France de demander des «excuses».

«On sait que depuis plusieurs années les autorités algériennes réclament des excuses à propos de la période de la colonisation. Dans la lignée des discours présidentiels français précédents, ce geste symbolique peut être accompli par un nouveau discours. Mais est-ce que cela sera suffisant ? N'est-il pas nécessaire d'emprunter d'autres chemins, de mettre en œuvre une autre méthode pour parvenir à la réconciliation des mémoires ?» a écrit Stora dans son rapport.

C'est donc l'absence d'une volonté, du côté français, de demander des excuses qui a été globalement souligné par beaucoup d'Algériens, notamment au niveau des médias. Et c'est ce qui a été relevé d'ailleurs par certains médias français. «Rapport Stora sur la mémoire de la colonisation : scepticisme à Alger», a titré *Le Point*.

La chaîne France 24 a écrit: *«Excuses, réparations : le rapport Stora sur l'Algérie réveille d'éternelles frictions.» «Des critiques algériennes après le refus de Paris de s'excuser»*, a indiqué encore Sud Ouest. *La voix du Nord* a titré : «Guerre d'Algérie : l'Elysée refuse les excuses mais plaide pour la reconnaissance.»

Bien entendu, certains, en Algérie, ont tenté, par contre, de mettre le doigt sur les aspects positifs de ce rapport en particulier, et de la démarche d'une manière générale. *«Son apport le plus important est d'ouvrir le débat en Algérie»*, a estimé à cet effet, dans une déclaration à l'AFP, Fouad Soufi, chercheur au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran.

Quid du rapport Chikhi ?

Il faut noter que la principale recommandation du rapport Stora est la constitution, en France bien entendu, d'une commission «Mémoire et Vérité» qui sera *«chargée d'impulser des initiatives communes entre la France et l'Algérie sur les questions de mémoires»*.

Une commission qui aura la charge de se pencher par exemple sur des *«travaux sur les essais nucléaires français dans le Sahara et leurs conséquences, ainsi que celles de la pose de mines antipersonnel durant la guerre»*, la *«publication d'un guide des disparus algériens et européens pendant le conflit»* ou *«avancer sur la question des archives, avec comme objectifs le transfert de certaines archives de la France vers l'Algérie, et d'autre part permettre l'accès aux chercheurs des deux pays aux archives françaises et algériennes ; processus plus rapide de déclassification des documents secrets»*.

L'autre suggestion inscrite dans le rapport est celle relative aux *«déplacements des harkis et de leurs enfants entre France et Algérie»*, une question qui fait également toujours débat.

Les autorités algériennes n'ont pas encore réagi au contenu de ce rapport. Le vis-à-vis de Stora en Algérie, Abdelmadjid Chikhi, nommé en juillet 2020, en même temps que Benjamin Stora et censé travailler avec lui, n'a pas encore remis son rapport. Il devrait probablement attendre le retour au pays du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui se trouve en Allemagne pour des soins.

L'Algérie va-t-elle avancer sur ce dossier relatif aux questions mémorielles, avec la partie française, en l'absence d'«excuses» ? En tout cas, le travail fait par Chikhi va certainement apporter des éléments de réponse quant à la démarche des autorités par rapport à ces questions, et surtout sur l'attitude qui sera adoptée.

Le sujet, délicat, doit être traité loin de toute *«crispation politique et de l'exploitation politicienne»*, comme l'avait estimé le chef de l'Etat au mois de juillet dernier.

==========

https://www.elwatan.com/edition/actualite/abdelaziz-rahabi-le-rapport-stora-ne-prend-pas-en-compte-la-principale-demande-historique-des-algeriens-23-01-2021

Mémoires algéro-françaises

El Watan.com

Abdelaziz Rahabi : «Le rapport Stora ne prend pas en compte la principale demande historique des Algériens»

A.Z.
23 janvier 2021 à 21 h 17 min
6433

Dans un post publié aujourd'hui sur son compte twitter, l'ancien ministre de la Communication et de la Culture Abdelaziz Rahabi soutient que *« le rapport Stora ne prend pas en compte la principale demande historique des Algériens, la reconnaissance par la France des crimes commis par la colonisation ».*

L'ancien diplomate rappelle qu'*« il ne s'agit ni de repentance, notion étrangère aux relations entre États ni de fonder une mémoire commune, les deux pays étant héritiers de deux mémoires antagoniques sur cette question »*.

Pour les reste, précise-t-il, *« chacun doit assumer son passé et les deux Etats sont tenus de mettre en place les conditions d'une relation apaisée et tournée vers l'avenir »*.

L'historien Benjamin Stora a remis, mercredi dernier, au président français, Emmanuel Macron, son rapport *« sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie »*. Ce rapport a pour but, a-t-il dit, de «décloisonner» des mémoires divergentes et douloureuses entre les deux pays, aux relations aussi étroites que complexes.

Au lendemain de la publication du rapport, aucune réaction officielle n'a été enregistrée côté algérien. Seuls des titres de presse se sont emparés du sujet, dont certains ont exprimé leur déception face au refus de Paris d'aller dans le sens des excuses.

Pour eux, *« le président Macron n'a pas tenu ses promesses* [en refusant les excuses] *qu'il avait tenues à Alger lors de sa visite en tant que candidat »*. Allusion faite à la déclaration, en 2017, d'Emmanuel Macron, alors candidat en visite à Alger, qualifiant la colonisation de « crime contre l'humanité ».

==========

http://www.liberte-algerie.com/actualite/ils-reagissent-au-rapport-de-benjamin-stora-352955

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE

Rapport de Benjamin Stora

Ils réagissent au rapport de Benjamin Stora

Olivier Le Cour Grandmaison, historien :

"Ce rapport comporte certaines propositions concrètes, mais il demeure en deçà de ce qu'on aurait pu attendre sur deux points essentiels, au moins. Le premier concerne

l'accès aux archives. Le rapport recommande d'appliquer la loi de 2008, mais il reste muet sur les dispositions actuelles qui entravent l'accès aux archives. Ce qui constitue une atteinte particulièrement grave à la liberté de la recherche. Le rapport est également très en deçà de ce qu'on aurait pu attendre concernant la reconnaissance des crimes coloniaux. En effet, Benjamin Stora, conformément sans doute aux attentes du chef de l'État, s'abstient de demander la reconnaissance des crimes coloniaux commis par la France en Algérie, non seulement au cours de la dernière guerre (1954-1962), mais aussi tout au long de la conquête et de la colonisation sanglantes du territoire algérien. Plus singulier, Benjamin Stora les euphémise sinistrement en les qualifiant d'exactions. Une recherche consacrée au vocabulaire employé dans ce rapport permet de montrer que la qualification de 'crime de guerre' n'est jamais employée. De ce point de vue, le Benjamin Stora devenu conseiller de l'actuel président de la République oublie le Benjamin Stora historien qui sait pertinemment que la torture, les disparitions forcées, les déportations imposées à des millions de civils algériens au cours de la guerre peuvent être qualifiées de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité. De même, qualifier les massacres du 17 Octobre 1961 à Paris de répression, sans plus de précision, est parfaitement inadéquat eu égard à l'ampleur de ce qui a été perpétré alors par les forces de l'ordre agissant sous l'autorité du préfet de police, Maurice Papon. Enfin, sans reconnaissance officielle, claire, précise et circonstanciée de ces crimes coloniaux, la réconciliation tant vantée restera un vœu pieux. Quant aux descendants des victimes, qu'ils soient Français ou Algériens, ils seront toujours en butte à des discriminations mémorielles et commémorielles inacceptables. Emmanuel Macron, candidat, avait déclaré que 'la colonisation [était] un crime contre l'humanité'. Emmanuel Macron, chef de l'État, doit désormais le dire haut et fort à l'occasion des différentes commémorations qui s'annoncent."

Patrice Reciputi, enseignant d'histoire et co-fondateur du site 1000 autres.org :
l "L'exercice qui a été demandé à Benjamin Stora est compliqué. Ses propositions sont néanmoins intéressantes. Il préconise par exemple que l'État français reconnaisse sa responsabilité dans l'assassinat de l'avocat Ali Boumendjel. Cela est à mon avis très important. J'aurais souhaité, cependant, que cette demande de reconnaissance soit élargie à toutes les autres victimes des disparitions et des assassinats. Mais on comprend bien que le président Macron ne veut pas aller plus loin, par crainte d'être accusé de promouvoir ce que la droite et l'extrême droite appellent la repentance. Quand on entend le discours politique actuellement avec un Premier ministre qui parle d'autoflagellation en évoquant le colonialisme et un ministre de l'Éducation qui accuse les universitaires spécialisés dans la recherche sur le colonialisme d'être des séparatistes, on se rend compte que le gouvernement français n'est pas prêt du tout à regarder les choses telles qu'elles sont. Le président de la République va faire son marché dans le rapport de Benjamin Stora en fonction de ses intérêts politiques et électoraux, et il va choisir des propositions qui ne vont pas le mettre en danger politiquement."

Pierre Mansat, président de l'Association Josette et Maurice-Audin :
"Le rapport me paraît tout à fait raisonnable. Il comporte des propositions concrètes qui devront permettre d'avancer de manière sérieuse et d'ouvrir des champs de réflexion entre l'Algérie et la France. Même si le rapport est adressé au président Emmanuel Macron, il faudrait, néanmoins, qu'il fasse écho dans la société française et en Algérie, et qu'il aboutisse à des actions concrètes. Le rapport de Stora pourrait avoir, toutefois, un aspect assez vain si, par exemple, les historiens n'ont pas accès aux archives comme c'est le cas actuellement avec le raidissement de la législation dans ce domaine en France."

Pierre Audin, fils de Maurice Audin :
"Le rapport préconise la réconciliation des mémoires. Il est évident qu'il faut regarder l'histoire en face et solder le passé pour repartir sur de bonnes bases. Mais pour que cela soit possible, il faut aussi tenir compte du présent. La France qui souhaite entretenir de bonnes relations avec l'Algérie ne peut pas utiliser sa politique des visas pour repousser les Algériens ou fermer les yeux sur la répression actuelle de militants politiques et de journalistes."

Propos recueillis par : S. Lokmane-khelil